

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL

<p>Nombre de Conseillers</p> <p>Afférent au Syndicat 9</p> <p>En exercice 9</p> <p>Présent 7</p> <p>Votant 7</p>	<p>L'an deux mil vingt et un, le quinze octobre, le Bureau Syndical dûment convoqué, s'est réuni à 8 heures 30 en session ordinaire à Anneyron sous la présidence de M. David BOUVIER.</p> <p><u>Présents</u> : David BOUVIER, Marin DERNAT, Patrick GAUTHIER, Gilles MORGUE, Patrice REBOULLET, Jean-Marc ROZIER, Stéphane SARRAZIN</p> <p><u>Excusés</u> : Ludovic LACROIX et Didier SAPET.</p>
<p>Date de convocation : 17/09/2021</p>	
<p><b>Préservation des eaux / Etude foncière</b></p>	
<p><i>Délibération n°18-2021</i></p> <p>Séance du 15 octobre 2021</p>	

Le Président rappelle que lors du bureau de septembre dernier, les travaux de la commission de « Prévention de la ressource en eau » de juillet ont été présentés.

Le Président indique que suite aux travaux d'étude, il en ressort que les priorisations des orientations à prendre à l'échelle du territoire syndical (sur la zone actuelle et future du captage de Manthes, et toutes les zones actuelles et futures des autres captages) sont les suivantes :

Action	Moyens/outils déployés
<b>Sécurisation de la ressource future de Lapeyrouse-Mornay</b>	Veille foncière via outil SAFER
<b>Reconquête de la qualité des eaux du captage de Manthes</b>	Etude foncière
<b>Pérennisation et développement de l'AB</b>	Outils de maîtrise d'usage

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- DECIDE d'acter la stratégie foncière ci-jointe annexée au préalable du dépôt de demande d'aide et de la consultation des prestataires.

Fait et délibéré au jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.

Le Président,  
David BOUVIER

